Pour une première inscription uniquement

Septembre 2025

ASSOCIATION LA CLEF VERTE

Informations au médecin traitant

L'enfant …….. né(e) le …….

va être accueilli dans l'EAJE…… à la demande de ses parents.

C'est le médecin traitant de la famille qui effectue les vaccins, les examens préventifs et veille au développement global de l'enfant.

Il serait nécessaire de remplir le certificat médical ci-joint, comportant votre appréciation sur l'admission en structure collective, une vérification des vaccins ainsi qu'un certain nombre d'informations concernant l'état de santé de cet enfant : allergies, antécédents, maladies infantiles, hospitalisations. Ces informations peuvent être utiles en cas d'urgence médicale.

En principe sont accueillis en structure collective des enfants bien-portants : en cas de maladie bénigne, le responsable évaluera si l'état de santé de l'enfant permet l'accueil, tant pour lui-même que pour les autres enfants.
L'équipe de la crèche est formée à l'administration de traitement oral ou inhalé, mais **dans la mesure du possible, les médicaments devraient être prescrits afin qu'ils soient donnés par les parents (matin et soir).**

✂----------

Certificat médical en vue de l'admission en structure collective

L'enfant …….. né(e) le ……
présente un état de santé physiologique compatible avec la vie en collectivité.

Il est en règle avec les vaccinations obligatoires actuelles

- ○ DTP
- ○ Coqueluche
- ○ Haemophilus Influenzae de type b
- ○ Hépatite B
- ○ Pneumocoque
- ○ Méningocoque C
- ○ Méningocoque ACWY et B (pour les enfants nés à partir du 1er janvier 2025)

- ○ ROR (après 12 mois)

Autres informations utiles (Allergies connues, antécédents, maladies infantiles, hospitalisations)
……
……
……
……

Date : Signature :